

<https://www.pressegauche.org/Lockout-chez-ABI-Le-syndicat-depose-une-contre-proposition-Syndicat-des>



Lockout chez ABI - Le syndicat dépose une contre-proposition (Syndicat des Métallos)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 21 mars 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TROIS-RIVIÈRES, QC, le 21 mars 2019 - La section locale 9700 des Métallos a présenté ce matin une contre-proposition à l'employeur, 10 jours après un refus sans équivoque de l'offre patronale par les lockoutés dans une proportion de 82 %. Le syndicat espère ainsi ouvrir la voie à la négociation d'une convention collective d'un commun accord entre les parties, assortie d'un protocole de retour au travail qui serait lui aussi négocié.

Cette nouvelle offre prend en compte les 5 éléments identifiés par la partie patronale lors de la médiation spéciale, soit l'organisation du travail et les mouvements de main-d'oeuvre, l'absentéisme, les libérations syndicales, le régime de retraite ainsi que des sujets divers (salaire, durée de la convention). « Même si plusieurs points étaient déjà réglés avant même le déclenchement du lockout, nous avons pris en compte les nouvelles demandes formulées par la compagnie et en tenons compte dans notre contre-proposition. Cette dernière comporte même des compromis supplémentaires, sur certains aspects, par rapport à la position syndicale énoncée lors de la dernière vague de négociations », explique le président de la section locale 9700 des Métallos, Clément Masse.

La contre-proposition syndicale reprend un scénario de régime de retraite à financement salarial déjà avancé par l'employeur, renonçant ainsi à un régime à prestations déterminées où le risque est assumé par l'employeur. « Le régime de retraite à financement salarial, c'est une concession immense par rapport à l'ancien régime à prestations déterminées, dans la mesure où le risque est assumé par les travailleurs. Le nouveau RRFS devrait permettre d'offrir un régime similaire à ce qui est en place dans d'autres alumineries où ce type de régime est en vigueur. Ça permet à Alcoa de rencontrer les objectifs des actionnaires et de sortir le régime de retraite de la colonne des passifs dans les états financiers », explique Clément Masse.

La contre-proposition devrait permettre d'accroître la productivité. On y prévoit la coupure par attrition de 103 postes. « Les nouveaux schémas d'organisation du travail permettront le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'oeuvre. C'est une proposition responsable qui accorde de la flexibilité à l'employeur tout en veillant au respect de l'ancienneté et des conditions de travail. Nos membres ont à coeur cette usine et veulent la redémarrer dans le respect mutuel », poursuit Clément Masse.

Au chapitre des salaires, le syndicat rappelle que ces derniers n'étaient pas en jeu dans le conflit. La contre-proposition s'inspire des augmentations de salaire proposées par l'employeur, mais en les étalant sur 8 ans de contrat, soit à partir de la fin de la convention en novembre 2017.

« C'est une contre-proposition syndicale très lucide que nous mettons en jeu, qui comporte plusieurs compromis par rapport aux positions syndicales antérieures. Nous lançons maintenant un appel aux actionnaires. Donnez le mandat de conclure une entente négociée. Cela assurera des conditions optimales de redémarrage pour recommencer à produire de l'aluminium de qualité et des produits à valeur ajoutée. La semaine dernière, nos membres ont envoyé un signal clair : ils ne rentreront pas à genoux. Aujourd'hui, l'exécutif syndical vous tend la main pour mettre fin à ce conflit par un règlement négocié », fait valoir l'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Les 1030 travailleurs et travailleuses d'ABI sont en lockout depuis le 11 janvier 2018, jetés à la rue par Alcoa et Rio Tinto. On apprenait récemment que le conflit a causé des pertes financières à Hydro-Québec de 165 millions en 2018.